



À Guéret, le 11 mars 2013

À

Madame le Directeur Académique  
des Services de l'Éducation Nationale

**Objet :** carte scolaire

Madame le Directeur Académique,

Suite au groupe de travail du mercredi 6 mars, nous souhaitons vous indiquer formellement par ce courrier ce que nos organisations considèrent comme des priorités non hiérarchisables dans le cadre de la carte scolaire :

- Répondre aux effectifs élevés par classe afin de garantir l'équité des conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants dans le département. Il s'agit dans ce cadre de prendre en compte les élèves de moins de 3 ans et de leur garantir des conditions d'accueil adaptées en terme d'effectif. Dans ce cadre, des ouvertures nous semblent nécessaires à Saint-Junien-La-Bregère, Parsac, Saint-Quentin-La-Chabanne, Bussière-Dunoise, Guéret, Ajain, Chénérailles, La Courtine maternelle, Mérinchal maternelle, RPI Roches/Ladapeyre (...)
- **Prendre en compte la ruralité de notre département :** La suppression de la moitié des postes d'EMALA (Équipe Mobile de Liaison Académique) a conduit à exclure les élèves scolarisés dans les secteurs les plus isolés d'une ouverture culturelle, sportive et scientifique qui garantissait une **certaine égalité républicaine de l'offre scolaire** entre tous les élèves de ce département. Le DASEN précédent avait d'ailleurs indiqué qu'il réimplanterait ces postes dès que la tendance budgétaire s'inverserait. Pour nos organisations, les EMALA entrent parfaitement dans le cadre du « plus de maîtres que de classes »
- Répondre aux besoins des **élèves les plus fragiles** : en procédant à la fermeture de postes de RASED, de postes en CMPP, de postes en SESSAD et en IME, le Directeur Académique avait choisi de faire peser prioritairement la taxation sur les élèves en difficulté et les élèves en situation de handicap : il avait choisi de donner moins à ceux qui ont le plus besoin. Il est urgent de réparer ces dommages.
- **Garantir le remplacement des maîtres**

Certains de l'attention que vous porterez à notre courrier, veuillez recevoir, Madame le Directeur Académique, nos sincères salutations.

Pour la FSU

Fabrice COUEGNAS

Pour l'UNSA Éducation

Paul GIANGIOBBE